



Vigneux-sur-Seine, le 9 février 2014

Installation illégale de caravanes sur le domaine public du parking de la gare : j'exige de l'Etat une intervention d'évacuation en urgence !

Chère Madame, Cher Monsieur,

Au moment où les travaux de réaménagement et de sécurisation du parking de la gare sont sur le point de commencer, dimanche 9 février, en milieu d'après-midi, **35 caravanes ont forcé l'un des portails d'entrée** - pourtant cadenassé - pour s'installer en toute illégalité sur le domaine public du parking.

Il s'agit d'un groupe de gens du voyage. Une telle situation est profondément inadmissible.

J'ai immédiatement saisi les services de la Police Nationale et la Préfecture pour que puisse s'engager une opération d'évacuation en urgence.

Aussi, dans l'attente de l'évacuation que je veux imminente, j'ai pris d'ores et déjà, compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, plusieurs mesures et dispositions :

- **Nos services municipaux des Services techniques, de la Police Municipale et de la Médiation** sont à pied d'œuvre pour se relayer, **jour et nuit**, pour **sécuriser toutes les entrées** du parking afin de prévenir tout risque de nouvelle intrusion.

- Notre Police Municipale assurera, par rotation, sur toute la journée, des **rondes afin de sécuriser l'ensemble des véhicules des usagers** du parking.

- La Police Nationale va renforcer ses patrouilles sur le secteur.
- **Les véhicules des usagers du parking sont autorisés, compte tenu du nombre de places rendues indisponibles, à stationner le long du parking et aux abords, dans le strict respect de la bonne fluidification du trafic.**

Au-delà de ces mesures, je suis étonné que cette installation sauvage intervienne à seulement quelques jours du démarrage des travaux de rénovation du parking ; j'ai beaucoup de mal à croire à une coïncidence, dans une période que chacune et chacun peut facilement deviner.

Surtout quand les responsables des gens voyages indiquent clairement avoir « ciblé » notre ville et notre parking, en particulier. Je m'interdis d'en dire plus mais croyez-bien que je ne suis pas dupe.

Sachez, une fois de plus, que je n'accepterai en aucune façon une telle implantation illégale sur le domaine public.

J'entends bien user de tous les moyens juridiques, logistiques et humains mis à ma disposition pour faire respecter la Loi.

Vous pouvez compter sur ma détermination.

Serge Poinot
Maire de Vigneux-sur-Seine